

AUVERGNE

« 2011, année des interrogations »



PHILIPPE VIGNERON, président de la Fédération des promoteurs immobiliers d'Auvergne.

■ Quel bilan tirez-vous de 2010?

Elle restera sans doute l'année de la confirmation que la pierre est bien redevenue la valeur refuge patrimoniale privilégiée par les épargnants français.

■ Existe-t-il des disparités selon les territoires?

Effectivement. Les territoires communautaires de Riom et d'Issoire voient leur stock de logements neufs à vendre se résorber progressivement sans que le moindre nouveau projet ne vienne réalimenter l'offre. L'effet zone C (1) frappe de plein fouet ces territoires et traduit l'incapacité

économique des opérateurs immobiliers à monter des projets essentiellement basés sur la vente à accédants. Sans pour autant déduire que la disparition du dispositif Scellier en 2013 sclérosera la production de logements neufs, il n'en reste pas moins vrai que la viabilité financière d'une opération ne passe que par l'existence significative d'un marché d'investisseurs.

■ Quelles sont les perspectives pour 2011?

Ce sera une année de transition, marquée par la révolution performantielle des nouvelles constructions, mais aussi l'année de toutes les interrogations. C'est un beau défi qui s'annonce, car il va falloir composer avec la hausse programmée des taux d'intérêts, la diminution progressive de l'attractivité fiscale de l'investissement locatif, la hausse des coûts de

construction et d'ingénierie des bâtiments BBC, l'incapacité des communes à adapter rapidement leurs plans locaux d'urbanisme aux dispositions compensatoires du bonus COS de 20% de la loi Grenelle 2. N'oublions pas le surcoût technique incontournable de l'application des nouvelles règles parasismiques, l'incidence financière de la stricte observance de la loi handicap et la réduction territoriale des périmètres périurbains constructibles, génératrice de surchauffe des charges foncières. N'omettons pas non plus la reconstruction de la ville sur la ville qui induit des surcoûts colossaux de construction accompagnée de coûts contentieux de voisinage, etc.

■ **Propos recueillis** par Emmanuel Théron

(1) Elle est exclue de la loi Scellier.



JEAN PAUL THOMAS / ICON SPORT

VILLEURBANNE

Un parquet de choc pour l'Asvel Basket

Avec le Proflex M, Tarkett Sports, spécialiste des revêtements de sol sportif, a conçu pour l'Asvel, champion de France de basket 2009, 1 340 m² de parquet en bouleau contrecollé sur un double lambourrage, mis en œuvre dans la salle de l'Astroballe à Villeurbanne (Rhône). Posé par GSR, il intègre les exigences des basketteurs de haut niveau (amortissement, rebond du ballon, glissance, résistance) pour un confort et une sécurité renforcés.

AUVERGNE/RHÔNE-ALPES

Reprise de Famer

Famer Industrie à Saint-Romain-en-Gier (Rhône), Famer Rivoire à Saint-Etienne et Famer Transmission (Haute-Loire) sont repris par le Canadien Linamar. Ces sociétés sont spécialisées dans la fabrication de pièces, pour les engins de travaux publics et agricoles principalement. Une nouvelle structure, Linamar France, les coiffe.

ISÈRE

Sferaco certifié

Sferaco, spécialiste de la robinetterie et du raccord à Saint-Quentin-Fallavier (Isère), voit sa nouvelle gamme de vannes certifiée NF. Ces vannes à sphère mises en œuvre dans les installations de chauffage et de climatisation répondent à l'utilisation des nouveaux matériaux et au recours fréquents à des additifs corrosifs.

VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE

Lafont et le paysage

Lafont, leader français du vêtement professionnel, basé à Villefranche-sur-Saône (Rhône), présente une collection dédiée aux métiers de l'aménagement paysager et de l'environnement. Baptisée Outside Work, elle comprend sept pièces de vêtement.

MOUVEMENTS

FRANCK PAULHE, directeur général des services de Montluçon et de la communauté d'agglomération montluçonnaise.

LIONEL ROUCAN, président de l'association de préfiguration du futur parc naturel régional des gorges du Haut-Allier Margeride. Le vice-président de la région Auvergne, en charge de la prospective et du développement durable, conduit l'élaboration de la charte de ce parc commun à l'Auvergne et au Languedoc-Roussillon.

GABRIEL ROUDON, président du conseil de l'artisanat Rhône-Alpes (Cara). Cet entrepreneur de génie climatique ligérien succède à Danielle Fazzari.

PIERRE TONNEAU, directeur général de Grenoble Alpes Métropole.